

<http://ugtg.org/spip.php?article232>



CFA : Mi foto a LOBEAU

- Actualité -



Date de mise en ligne vendredi 26 janvier 2007

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

JOËL LOBEAU, MEMBRE DIRIGEANT DU PARTI SOCIALISTE, CANDIDAT A LA MAIRIE DE BASSE-TERRE, PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE GUADELOUPE, DIRECTEUR DE CAMPAGNE DE SEGOLENE ROYAL.



Voilà une homme politique, adhérent au vèglaj de « Guadeloupe pour tous » de ceux qui tentent de faire croire au Peuple Guadeloupéen, la main sur le coeur, qu'ils aiment les guadeloupéens, qu'ils oeuvrent pour le mieux être des familles guadeloupéennes, qu'ils défendent l'emploi, qu'ils combattent le chômage et la précarité, et que la jeunesse est au coeur de leurs priorités. AY KWE SA !!

Depuis le début de la grève, le 07 novembre 2006, Joël LOBEAU est face à une réalité sociale. Voilà une occasion, pour ce politicien socialiste, de démontrer la sincérité de ses idées. Le voilà sans maquillage, hors de l'obscurité du labo photo, en pleine lumière des réalités, face à « son pouvoir ». son naturel revient, il n'arrive plus à faire le beau ; la vérité jaillit ; il ne peut plus cacher son vrai visage.

MI FOTO AY !

- ▶ Joël LOBEAU jette à la rue deux (2) jeunes femmes, mères d'enfants en bas âge, dans un pays où 60.000 jeunes sont au chômage, dont plus de la moitié sont des femmes. Ces deux (2) jeunes femmes, occupant un emploi jeune, pendant ces cinq (5) ans, la Chambre de Métiers n'a jamais respecté leurs droits à la formation, prévue par la loi pour les contrats emplois jeunes.
- ▶ Joël LOBEAU déplace un (1) agent qui occupe un poste de standardiste à Saint-Claude depuis 26 ans, qui n'a pas demandé son changement, afin qu'il prenne la place, au Raizet, d'une des emplois jeunes.
- ▶ Joël LOBEAU déplace de Saint-Claude, l'informaticien, pour qu'il prenne la place de l'autre emploi jeune qui exerce une fonction d'administratif dans un service en sous-effectif.
- ▶ Joël LOBEAU supprime deux (2) postes, le seul poste d'informatique de la Chambre, et laisse le siège de Saint-Claude sans standardiste. Tout cela, sans consulter la Commission Paritaire, procédure obligatoire, il viole les droits statutaires.

A la négociation du Jeudi 25 janvier 2007, l'UGTG a fait une proposition, qui consiste à faire bénéficier à la Chambre de Métiers des subventions de l'État à raison de 30.000,00 Euros par salarié, sur trois (3) ans ;

proposition qui a été reconnue fiable par la Direction du Travail.

Cette subvention est mise à la disposition de toute entreprise qui veut pérenniser l'emploi du salarié à l'issue de son Contrat Jeune. D'ici trois (3) ans, quatre (4) départs à la retraite sont prévus, et surtout, suivant les projets du Président LOBEAU, les deux (2) nouveaux Centre de Formation d'Apprentis auront déjà vu le jour, ce qui nécessite, sans aucun doute, la création d'une trentaine (30) d'emplois.

N'y a t'il pas au Parti Socialiste un seul dirigeant lucide ? Faut-il croire que le bourreau LOBEAU exécute le programme socialiste, « FANN TCHOU A TRAVAYE ». Ou faut-il qu'une candidate, venue de France, leur dise ?

Joël LOBEAU n'est pas à son coup d'essai d'incompétence :

- ▶ pendant deux (2) mois, il croyait aveuglément que la C.P.N. 52 (Comité Paritaire National, créée en 1952) était une loi définissant les règles de titularisation dans les Chambres de Métiers, et que, cette loi allait changer dans quelques mois, et qu'il fallait attendre pour de nouvelles titularisations.
- ▶ il a fallu deux (2) mois à Joël LOBEAU pour découvrir qu'il avait une tutelle et qu'il pouvait la consulter sur une difficulté majeure,
- ▶ le 18 janvier 2007, Joël LOBEAU s'est rendu au Ministère chargé de l'Artisanat. A son retour, il présente non pas une réponse du ministère, mais deux (2) lettres banales de l'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers de France), dont il n'a même pas tenu compte et a accepté, sans s'opposer, de mettre en place le Plan de Titularisation demandé depuis trois (3) mois par l'UGTG.

POUR OBTENIR L'EMBAUCHE DES DEUX (2) JEUNES MERES DE FAMILLE ET

LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DE FIN DE CONFLIT.

L'UGTG, APPELLE TOUS SES MILITANTS A SE MOBILISER :

LE MERCREDI 31 JANVIER 2007 - 7H

DEVANT LE CFA DE SAINT-CLAUDE ET DU RAIZET

P-à-P, le 26/01/07

SECTION UGTG CFA - CHAMBRE DE METIERS